



La Randonnée Cérétane

BP 308

66403 Céret Cedex

Céret le 10 Octobre 2017

NOTICE D'INFORMATIONS – Séjour RAQUETTES A SALARDÚ (Val d'Aran, Espagne) du 03 au 10 Mars 2018

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017/2018 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : 12 à 15 max.
Date : du Samedi 03 Mars après-midi, au Samedi 10 Mars au matin
Déplacements : voitures personnelles

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes à neige, en milieu alpin enneigé, avec un dénivelé positif de 400m à 800m.
Cinq à six jours de randonnées sont prévus.

HEBERGEMENT

Refuge Juli Soler y Santaló à Salardú (Espagne) en pension complète, en chambres de quatre personnes, lits superposés, une douche et un lavabo dans les chambres. WC sur le palier.
Il n'y a pas de chambre particulière.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 350 € par personne pour une semaine.

Ce prix comprend :

- La pension, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- Le pique-nique chaque jour.
- L'accompagnement des randonnées par un animateur breveté.
- La contribution tourisme FFRP.
- La redevance au club La Randonnée Cérétane

Ne sont pas compris :

- Les assurances annulation qui seront proposées le jour de la signature du contrat.
- Le linge de toilette.
- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes le Lundi 30 Octobre lors de la réunion d'information, à 16h salle du club.
Vu le nombre restreint de places, les premières inscriptions seront retenues contre versement d'un chèque d'acompte de 100 €, à l'ordre de la Randonnée Cérétane.
Le solde sera payé fin Janvier 2018, à la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

50€ seront retenus dans tous les cas de désistement.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le départ : 50% du séjour sera retenu.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du séjour sera retenu

Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

RECOMMANDATIONS

La pratique de la raquette à neige, se situe dans un milieu hivernal qui peut être hostile, selon la météo il peut faire très froid Il convient donc d'être correctement équipé.

Une liste type de l'équipement « idéal » vous sera adressé par courriel ainsi que la liste du matériel (raquettes)

Cette année 2018 nous irons dans les Hautes-Pyrénées, il est indispensable de posséder des chaînes à neige, malgré la faible altitude de Salardù nous avons eu un tempête de neige en 2016.

La Responsable du séjour :

Christiane Agrafeil-Colis

06 62 70 32 19

09 66 98 75 71

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<randoceretane.org>>>>